COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 6 du 27 juin 2022

Le quorum étant atteint (21 personnes), le conseil d'administration débute à 18h 05.

La secrétaire de séance est désignée parmi les personnels enseignants : Mme TROMBERT.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration n° 5 du 24 mars 2022.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration n° 5 du 24 mars 2022			
Vote : 21	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 21**

Présentation de l'ordre du jour :

Des ajouts à l'ordre du jour sont proposés : lecture d'une motion pour réclamer plus d'effectifs en vie scolaire, demande des enseignants d'apporter une modification au règlement intérieur, organisation des dix ans du collège.

I – Vie de l'EPLE

1- Préparation de la rentrée 2022

a) Présentation et vote de la DGM

cf. annexe Diaporama « Répartition de la DGM 2022 »

Arrivée de Mme CHALVET à 18h11 (22 votants).

Il n'y aura pas d'ouverture de classe supplémentaire en troisième (6 divisions à la rentrée 2022). Le 13 juillet 2022 ne seront inscrits que les élèves montants. Les redoublants et extérieurs devront attendre fin août. S'il n'y a plus de place, l'Inspection Académique affectera les élèves sur un autre établissement.

A ce jour, personne n'a été nommé sur les postes BMP d'Histoire-géographie, EPS et Anglais.

Répartition de la DGM 2022			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

b) Poursuite de l'expérimentation de l'évaluation au semestre

L'expérimentation se termine après deux ans de mise en place.

Les points positifs concernent la gestion du calendrier, le lissage des évaluations et un meilleur suivi des élèves du côté des enseignants et de l'administration.

Les points à améliorer sont l'harmonisation au sein des équipes des dates de passation des évaluations, la communication avec les familles.

Pour Mme GOEPP, élue représentante PEEP, le semestre donne plus de temps, ce qui permet d'être au plus près de la « vérité ».

Prolongation de cette expérimentation			
Vote : 22	**Abstention : 1**	**Contre : 0**	**Pour : 21**

2- Fin de l'année scolaire 2021-2022

a) Présentation et vote du calendrier de fin d'année

Bilan des actions du CVC : cf annexe « Actions du CVC »

- Animations : Noël, semaine des langues, vidéo pour les futurs 6e en collaboration avec le Pôle Enfance Jeunesse, fête des talents et bal de promo
- Engagements : développement durable, collecte pour l'Ukraine
- Amélioration de la cour et du self : assises réalisées par M. Charroin, défis self
- Aménagements divers : boîtes de brouillon réalisées par l'éco-club
- Sorties : Accrobranche…

Bal de promo 2022 :

- Travail de sondage de la part des élèves organisateurs
- 121 participants sur 180 élèves
- thème : chic et classe
- lieu : salle polyvalente, cour intérieure devant le collège, coin photo devant les salles de réunion

- Préparation de la soirée par les élèves organisateurs dès le mardi 13h : tables, décoration

- Horaires : 18-21h. Rangement jusqu'à 21h30

- Encadrement : 20 adultes volontaires du collège (buvette ; encadrement ; surveillance des étages, gestion des animations : polaroïd, livre d'or, ...)

- Organisation d'un concours du « Meilleur duo »

- Présence de deux anciens élèves, Rafaël Branger et Julian Souchon (playlist avec Emma Reboulet et lumières)

- Budget : 417 euros au total. Participation demandée aux élèves : 4 euros ; adhérents FSE : 3 euros. Participation financière du FSE de 60 euros.

- M. DUCRAY, Principal, demande à ce que les parents viennent récupérer leur enfant à 21h00.

- M. PETIT, FCPE, demande si la police municipale sera présente à la sortie. M. DUCRAY, Principal, indique qu'il sollicitera la gendarmerie pour effectuer une surveillance à la fin de la soirée à la sortie du collège.

Arrivée de Sasha MEGUIRECHE à 18h34 (23 votants)

Calendrier de fin d'année

Mercredi 29 juin : révisions Brevet (34 inscrits)

Vendredi 1er juillet, à l'issue des épreuves les élèves, récupèrent leurs affectations

Lundi 04 juillet (l'après-midi) : fête des Talents (90 inscrits)

Mercredi 06 et jeudi 07 juillet : réunions de préparation de la rentrée prochaine

Jeudi 07 juillet à partir de 18h00 : Pot de départ de M. DUCRAY avec les différents partenaires.

Calendrier de fin d'année			
Vote : 23	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 23**

Présentation et vote du rapport annuel du chef d'établissement

Cf annexe: « Rapport annuel du chef d'établissement »

Retour sur les différents groupes de réflexion mis en place cette année.

Remarques diverses :

- Pour Devoirs Faits, l'aide aux devoirs sera obligatoire pour le niveau 6e entre septembre et Noël sur la dernière heure de la journée (15-16 ou 16-17h) avec un accent mis sur la méthodologie. Ensuite, l'inscription se fera sur la base du volontariat.

Pour les autres niveaux, l'organisation reste la même que pour cette année.

- Est souligné le travail remarquable de Mme Morin, professeur documentaliste. Le CDI devient un lieu d'exposition, d'enquête, d'interactivité.

Une formation d'établissement sur la fluence avait été demandée et n'a pu se dérouler.

Le quart d'heure « Moi je lis » ne fonctionne pas en l'état actuel.

Mme MOREL, CPE, estime qu'il faut mettre l'accent sur le créneau 11h-11h30 en étude.

Mme TROMBERT, élue représentante enseignante, insiste sur la notion de plaisir qui doit rester attachée à la lecture. Mme DUMAS, élue représentante enseignante, rappelle que des questions de méthodologie doivent être soulevées (comment se souvenir de sa lecture).

- En liaison avec le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire), à l'issue des réunions de suivi des élèves, les enseignants ont été systématiquement avertis des situations d'élèves évoqués.
- Les heures dispensées dans le cadre de l'APADHE ont pu l'être au Pôle Enfance Jeunesse.
- Le dispositif BYOD rentrera dans sa troisième année ; un travail de valorisation se poursuivra et une démarche d'évaluation se mettra en place.
- Emma Reboulet, élue représentante des élèves, demande un apprentissage de la prise de notes en 3e en vue de la Seconde.

Rapport annuel du chef d'établissement			
Vote : 23	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 23**

3- Sections sportives Ultimate /Sports partagés :

Départ de Mme RIOUX 19h04 (22 votants)

a) Bilan de la section sportive Ultimate 2021-2022

Présentation de deux films récapitulant la saison.

La section sportive (25 élèves) dirigée par Mme Barithel, professeure d'EPS, est arrivée sixième aux championnats de France.

La section Sports partagés a remporté le titre de vice-champion de France et une récompense « Esprit du jeu ».

Entraînement les mardis soirs et vendredis soirs.

La labellisation « Génération 2024 » a été obtenue.

Sections sportives Ultimate/Sports partagés			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

b) Avis sur la demande de subvention section Ultimate

Une subvention de 3700 euros a été sollicitée auprès du Département.

La section Ultimate permet de développer les compétences sportives, de favoriser la mixité.

Avis sur la demande de subvention section Ultimate			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

c) Convention section sports partagés

Deux entraînements par semaine seront assurés l'un par Mme Barithel (professeure d'EPS), l'autre par Mme Leducq (Educatrice spécialisée - DAI). La Municipalité met les gymnases à disposition. Les sports concernés seront la boccia, le biathlon, la course aux plots, le tennis de table, l'ultimate.

Convention section Sports partagés			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

d) Avis sur la demande de subvention Sports partagés

Avis sur la demande de subvention section Sports partagés			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

4- Projets de sorties et actions : présentation et vote pour avis du programme prévisionnel.

a) Sorties à la journée

- Octobre 2022 : Ferme du Perrier à Boisset St Priest. Enseignants de SVT
- Avril-mai ou juin 2023 : Bâtie d'Urfé à St Etienne le Molard. Mme Arnaud (HGEC) et DAI (subvention du Département)
- 12/05/2023 : Opéra de St-Etienne. Mme Alméras et les classes de 4e.
- Année scolaire : sorties théâtre et cinéma. Enseignantes de lettres.

Projets de sorties et actions			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

b) Voyages scolaires

- 1ère semaine d'avril 2023 : **Bavière** (Classe de 3e Bilangue Allemand + LV2 de Saint-Galmier) : Aucune estimation. Reliquat d'un don de la mairie + 1000 euros issus de la vente de chocolats (prélèvement sur fonds de réserve). Prise en charge de la part accompagnateurs par l'établissement (FDR)
- Du 2 au 7 avril 2023 : **Angleterre** (destination compromise par le Brexit) **ou Normandie**. Deux classes de 3e. Mme Martin. Estimation : 350 à 400 euros par élève. Chemins de la Mémoire. St Etienne / Paris. Mémorial de la Shoah, Mémorial de Caen, plages du Débarquement, Oradour-sur-Glane. Prise en charge de la part accompagnateurs par l'établissement (FDR). Différentes actions pour diminuer la part des familles.
- 2023 : **Latinistes**. Mme Poncet. Aucune estimation. Prise en charge de la part accompagnateurs par l'établissement (FDR).

Mme MARTIN souligne qu'en cas de problème financier, elle reportera son voyage. Ses deux collègues d'allemand et de latin n'ont pas pu partir en mars 2020 en raison de la crise sanitaire et elles sont donc prioritaires.

II – Gestion matérielle et financière

1- Convention Sésamath

Accès à Sacoche. Renouvellement de 50 euros par an.

Renouvellement convention Sésamath			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

2- Convention Labomep

Accès à l'exerciseur en ligne. Renouvellement pour 80 euros par an

Renouvellement convention Labomep			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

3- Don du collège à l'association sportive

Don de 400 euros pour l'association sportive (aide à la part accompagnateurs du voyage Plein Air)

Accord pour don du collège à l'association sportive			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

4- Dons du collège au FSE

Participation à la journée Handisport : 330 euros

Représentation de la Compagnie Carnage : 747 euros

Accord pour don du collège au FSE			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

5- Prélèvement sur fonds de roulement

Prélèvement de 8500 euros affectés en AP (BIA ; Carnets de correspondance et Sorties) et ALO (maintenance et viabilisation).

Le fonds de roulement actuel est de 119 683,69 euros.

Prélèvement sur fonds de roulement de 8500 euros			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

6- Répartition de la dotation globalisée

Le budget prévisionnel avait été voté. La dotation globalisée n'a pas été reçue. Un prélèvement de 3300 euros est donc nécessaire : 2471,20 euros + 816 euros (FDR), imputés au service pédagogique pour régler les carnets de correspondance.

Répartition de la dotation globalisée			
Vote : 22	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 22**

7- Mandat progiciel Advizéo

Le Département de la Loire a monté une société pour suivre les consommations énergétiques et traiter, stocker, exploiter les données énergétiques.

Mandat progiciel Advizéo

Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

8- Convention d'imprévisibilité service SRH

Les sociétés ne garantissent pas les prix sur le temps, en raison de la clause d'imprévisibilité.

Convention d'imprévisibilité service SRH			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

9- Adhésion au groupement d'achats de la région Auvergne Rhône-Alpes

Suite à la disparition du groupement d'achat du Lycée Jean Puy, le collège va adhérer à la centrale d'achats régionale.

Remarque de M. PETIT (représentant élu FCPE) : ce regroupement risque de porter atteinte aux commerces de proximité et aux achats de produits locaux.

Mme GALLETTI, élue représentante des personnels ATSS, indique que la démarche actuelle de privilégier les produits bio et locaux se poursuivra. Le recours à cette centrale se fera principalement pour l'épicerie. Il reste possible de prendre du hors marché puisque le département de la Loire donne pour directives de travailler avec des produits locaux et bio, tout comme la loi Egalim.

Adhésion groupement d'achats de la région Auvergne Rhône-Alpes			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

III - Questions à rajouter à l'ordre du jour

- **Motion pour la création d'un poste supplémentaire de CPE et d'un poste d'AED.**

Lecture de la motion par Mme MOREL , CPE :

« Depuis 2015, le collège Antoine Guichard connaît une augmentation régulière du nombre de ses élèves. Ce nombre était de 754 à la rentrée 2021 et la prévision pour la rentrée 2022 est de 773 élèves.

Or, dans le même temps, le nombre de postes en vie scolaire a diminué : cinq postes et demi d'AED et un poste de CPE contre six postes d'AED et un poste de CPE en 2018-2019 pour 719 élèves, postes d'AED maintenus jusqu'à la rentrée 2021 puis supprimés.

En corrélation, les tâches effectuées par la CPE ne cessent d'augmenter : suivi des élèves de plus en plus nombreux, organisation des temps de vie scolaire, suivi des actions du CESC et du CVC.

De ce fait, l'encadrement des élèves s'avère de plus en plus difficile. De plus, le nombre d'heures de présence d'un CPE ne peut couvrir l'ensemble du temps de présence des élèves au collège.

C'est pourquoi nous formulons la demande d'un poste supplémentaire de CPE et d'un poste supplémentaire d'AED dès la rentrée 2022. »

Remarque de M. DUCRAY, Principal : le barème académique n'est pas favorable au collège. M. DUCRAY a alerté le chef de la DOS et a rédigé, au mois de mai, un courrier à l'Inspecteur Académique. Il fera remonter la motion.

Remarque de Mme MARTIN, élue représentante enseignante : le nombre d'élèves demi-pensionnaires est majoritaire et nécessite un encadrement important. Mme GOEPP, élue représentante PEEP, souscrit totalement à cette remarque.

Mme MOREL ajoute que le travail d'un AED n'est pas toujours gratifiant et qu'il ne doit pas se réduire au seul rôle de surveillance.

Motion pour la création d'un poste supplémentaire de CPE			
Vote :19	**Abstention : 0**	**Contre : 0**	**Pour : 19**

- **Souhait des enseignants d'une modification du règlement intérieur**

Mme OUDIN, élue représentante enseignante, fait part d'une réflexion des enseignants suite au constat de fin d'année relatif à l'augmentation des mots « comportement » dans le carnet de correspondance.

Des mises en garde ont été prononcées mais ce ne sont pas des sanctions. Les enseignants souhaitent faire inscrire dans le règlement intérieur la possibilité pour le chef d'établissement de prendre une mesure lorsqu'il y a un nombre trop important de mots afin d'éviter l'effet d'accumulation.

Pour M. DUCRAY, principal, la réflexion est subvenue très tardivement, d'où l'impossibilité d'avoir de la faire voter en fin d'année. En outre, des données chiffrées risqueraient d'être retoquées par le service juridique du rectorat. Cette discussion pourra avoir lieu dès le 1er C.A. de la rentrée

Suite à la demande de Mme GOEPP, élue représentante PEEP, M. DUCRAY, principal, précise que la sanction est contestable. Le collège n'est pas concerné mais les demandes de révision de la sanction auprès du recteur sont courantes.

Il est conseillé aux enseignants de rédiger un mail au service juridique.

- **Les 10 ans du collège**

Le collège aura 10 ans le 2 septembre. Une commission créée à cet effet (pas de volontaires pour l'instant) réfléchira, sous la houlette de M. CAZALS, adjoint-gestionnaire, à différentes actions pouvant être menées pour célébrer cet anniversaire : il pourra notamment être fait appel aux élèves qui ont inauguré le collège.

La séance est levée à 20h04.

M. DUCRAY remercie l'ensemble des membres du C.A. pour les quatre années enrichissantes à leur côté ainsi que pour la qualité des échanges menés. Il gardera un bon souvenir de ces réunions. Il lui est souhaité une bonne continuation.

M. DUCRAY
Principal
Président du conseil d'administration

Mme TROMBERT
Enseignante
Secrétaire de séance